Motion du 28 mai 2020 de M. Marc-André Rudaz: «Exploitation des sanspapiers, ici, à Genève».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la quantité d'objets immobiliers sous-loués ou loués à des prix prohibitifs et selon des méthodes bannies par nos lois, dont celle du contrat de bail;
- le nombre d'employeurs profitant de la situation sans respecter le contrat de travail;
- la crainte qu'ont les sans-papiers de faire valoir leurs droits en tant qu'êtres humains,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de créer une fondation de 2 millions de francs dont la seule et unique tâche sera de soutenir financièrement les personnes abusées, dans le cadre de démarches légales pour le rétablissement de leurs droits envers les logeurs et employeurs qui violent nos lois.